

Observation Partenariale de la Conjoncture

Communiqué n°58

Un 4^e trimestre au ralenti, pour une année 2023 en demi-teinte



Points de vigilance

Une activité régionale en croissance

En 2023, l'activité régionale progresse, avec des chiffres d'affaires en augmentation, ceci en dépit d'un contexte inflationniste. Si l'inflation décélère progressivement sur l'année, des signaux d'alerte se font jour : les défaillances d'entreprises sont en forte hausse et les carnets de commande tendent à se dégrader.

Un marché du travail au ralenti

En 2023, l'emploi salarié reste légèrement dans le positif (+0,8 %), grâce au soutien du secteur public. Dans le tertiaire marchand, les effectifs reculent en fin d'année et la croissance annuelle est la plus faible en neuf ans (hors crise sanitaire). L'emploi se contracte dans la construction mais reste dynamique dans l'industrie. Les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sont à la peine dans tous les secteurs. Le nombre d'apprentis continue de progresser mais à des niveaux bien inférieurs à ceux observés depuis mi-2019. En légère augmentation sur un an, le taux de chômage interrompt sa baisse au 3e trimestre et finit par se stabiliser au 4e trimestre. Le nombre de demandeurs d'emploi repart quant à lui à la hausse fin 2023, porté par le rebond des

demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) ainsi que des seniors, et la hausse de ceux âgés de moins de 25 ans. Les retours à l'emploi sont en baisse sur un an, et ce, sur l'ensemble des départements.

La situation sociale s'améliore, avec un nombre de bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) et de l'Allocation spécifique de solidarité (ASS) qui poursuit son recul.

Un secteur de la construction en repli

Selon la Cellule économique régionale de la construction Provence-Alpes-Côte d'Azur (CERC), la construction accuse un net ralentissement en 2023 en région. La construction et la commercialisation de logements neufs atteignent leur plus bas niveau depuis les deux dernières décennies. Alors qu'elle profitait d'une bonne dynamique depuis 2015, la construction non-résidentielle neuve subit elle aussi une forte diminution. Malgré une conjoncture compliquée, les activités d'entretien-rénovation et de travaux publics affichent une progression par rapport à 2022. Ainsi, la commande publique joue son rôle d'amortisseur en période de cycle bas.





2014500 emplois salariés



8,2 % taux de chômage

stable



452 300 demandeurs d'emploi (cat. A, B, C)



5800 défaillances d'entreprises*





stable + 0,1 pt en France métropolitaine



+1,0 % en France métropolitaine



+36 % en France entière

^{*}Défaillances d'entreprises sur 12 mois

L'inflation poursuit son reflux, l'activité patine

En 2023, les économies mondiales ont évolué en ordre dispersé. La croissance américaine a ainsi atteint +2,5 % contre +0,5 % dans la zone euro. L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et pâtit des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens publics. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010.

Au quatrième trimestre 2023, le PIB français est resté quasi stable (+0,1%). La consommation des ménages s'est stabilisée tandis que l'investissement des ménages, comme des entreprises, a reculé. L'épisode inflationniste s'estompe : l'inflation est tombée à +3,0 % sur un an en février 2024. Les premières données disponibles pour 2024 (notamment production industrielle et consommation des ménages) sont mal orientées et la croissance serait nulle au premier trimestre. L'amélioration de la consommation ne se traduirait dans la croissance qu'au printemps.

Des entreprises régionales en situation de fragilité

Les défaillances dépassent le niveau de fin 2019

Au $4^{\rm e}$ trimestre 2023, le nombre de défaillances d'entreprises dans la région continue à croître et poursuit le rattrapage amorcé début 2022. Plus de 5800 défaillances sont enregistrées au total sur 2023, contre 4800 sur 2022, soit une hausse de +34% (+36% au niveau national). Le nombre de défaillances dépasse nettement celui de fin 2019 (+11%).

Ce retour des défaillances à des niveaux élevés résulte d'une part, de l'arrêt des mesures de soutien gouvernementales mises en place lors de la crise sanitaire, qui avaient permis dans certains cas de retarder des échéances de dépôt de bilan, et d'autre part d'une conjoncture actuellement peu porteuse. Les incertitudes pesant sur le commerce mondial et l'inflation de ces derniers trimestres avec ses incidences sur la consommation des ménages pourraient continuer à éprouver le tissu entrepreneurial.

Cette hausse des défaillances est particulièrement marquée dans le secteur de l'Industrie (+67 % sur un an), l'Hébergement-restauration (+50 %), l'Information-communication (+46 %) et la Construction (+43 %). Sur un an, seules les Activités immobilières échappent pour le moment à la hausse des défaillances ; ce secteur en avait toutefois enregistré davantage en 2021 et 2022.

La croissance des salaires s'essouffle

Au 4º trimestre 2023, le salaire moyen par tête (SMPT) mensuel – hors prime de partage de la valeur – s'élève à 2711 € en région. Le ralentissement de la croissance du SPMT se poursuit : +0,2%, après +0,3% au trimestre précédent. Sur un an, le SMPT s'accroît de +3,2%, bénéficiant des revalorisations successives du salaire minimum au 1er janvier 2023 (+1,8%) et 1er mai 2023 (+2,2%). Il reste cependant inférieur de 221 € au SMPT national (+3,6% en un an).

Si le secteur de la construction verse les salaires les plus bas $(2389\,\mbox{\,\ensuremath{\mathfrak{e}}})$, l'industrie pourvoit les salaires les plus élevés $(3598\,\mbox{\,\ensuremath{\mathfrak{e}}})$. Dans ce dernier, seule l'Industrie agro-alimentaire n'atteint pas le SMPT de la région $(2363\,\mbox{\,\ensuremath{\mathfrak{e}}}$, contre $2711\,\mbox{\,\ensuremath{\mathfrak{e}}}$ tous secteurs), les activités de Cokéfaction et raffinage affichent quant à elles le SMPT le plus élevé $(5938\,\mbox{\,\ensuremath{\mathfrak{e}}})$. À l'inverse, le sous-secteur de l'Hébergement et restauration présente le SMPT le plus bas $(2114\,\mbox{\,\ensuremath{\mathfrak{e}}})$.

Le salaire moyen par tête (SMPT): est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle. Les effectifs intérimaires pris en compte pour le calcul du SMPT sont ceux produits par la Dares.

L'emploi salarié au ralenti en 2023

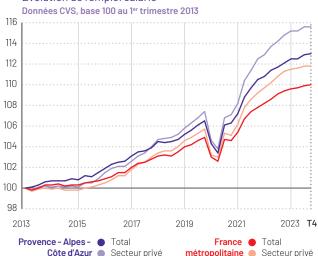
L'emploi salarié progresse faiblement, soutenu par le secteur public

En **Provence-Alpes-Côte d'Azur** la croissance de l'emploi salarié est modeste tout au long de l'année 2023. Au 4° trimestre, elle s'élève de +0,1% (soit +3 000 salariés), après +0,3% au trimestre précédent, uniquement soutenue par le secteur public (+0,5%), alors que les effectifs se stabilisent dans le privé. Sur un an, la croissance s'affaisse: +0,8%, après +1,5% en 2022. Environ 16 700 emplois sont créés au total: 10 700 dans le privé (+0,7%) et 6 000 dans le public (+1,3%). Malgré un 2° semestre en hausse (+1,3%, soit +720 salariés), l'intérim se replie en 2023, dans les mêmes proportions qu'en

2022 : -1,9 %, soit -1 000 salariés. Fin décembre 2023, la région compte ainsi 2 014 500 salariés, dont 53 900 intérimaires.

Le **tertiaire marchand**, à la traîne depuis deux trimestres, recule pour la première fois depuis la crise sanitaire : l'emploi salarié (intérim compris) y est en baisse de -0,2 % au 4° trimestre (-1 200 salariés) après +0,3 %. Les destructions nombreuses dans l'Hébergement-restauration, le Commerce et les Services aux ménages (entre 500 et 1000 postes détruits) et, dans une moindre mesure, dans l'Information-communication, les Activités immobilières et Transports et entreposage, ne sont pas compensées par les créations dans les autres sous-secteurs. Si l'on excepte le recul en 2020 lié à la crise sanitaire, la croissance annuelle enregistrée en 2023 est ainsi la plus faible en neuf ans : +0,7 % (+6600 salariés), après +2,4 %. Ce ralentissement concerne l'ensemble des sous-secteurs d'activité, à l'exception des Activités immobilières dont les effectifs se contractent sur un an pour la première fois en dix ans (-3,3 %, après +2,3 % en 2022).

Évolution de l'emploi salarié



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee. **Chamo** : emploi salarié en fin de trimestre.

Note: données provisoires



+0,1% d'emplois salariés sur le trimestre, soit 3 000 emplois en plus

1^{er} recul de l'emploi salarié dans le tertiaire marchand depuis la crise sanitaire

> -3% de DPAE sur un an

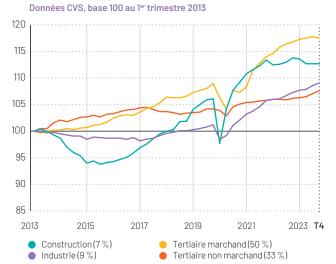
Dans le **tertiaire non marchand**, la croissance de l'emploi (intérim compris) demeure soutenue : +0,5 % au 4° trimestre 2023 (soit +3200 salariés), comme au 3° trimestre. Sur un an, elle est multipliée par trois : +1,3 % (soit +8700 salariés), après +0,4 %. C'est la plus forte croissance observée sur les dix dernières années.

Dans l'industrie, le dynamisme se prolonge au 4° trimestre (+0,5 %, soit +1000 salariés, après +0,6 %), porté essentiellement par deux sous-secteurs : la Fabrication de matériels de transport et la Fabrication d'autres produits industriels. Tirée par ces derniers, la croissance accélère sur un an (+1,7 %, soit +3 000 salariés, après +1,4 %), alors qu'elle ralentit dans tous les autres sous-secteurs. En particulier, l'Industrie agroalimentaire enre-

gistre sa plus faible croissance en onze ans : +0,1% en 2023, après +0,6%.

Enfin, dans la **construction**, les effectifs (intérim compris) restent stables pour le deuxième trimestre consécutif. Sur l'année, ils reculent de -0.9%, après +0.3%. C'est la première baisse depuis fin 2015.

Évolution de l'emploi salarié y compris intérim, en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee. **Chamo :** emploi salarié en fin de trimestre.

Note : données arrondies, provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents.

L'emploi salarié évolue faiblement dans tous les départements de la région au 4° trimestre 2023 (entre – 0,1% et +0,2%), sauf dans les Alpes-de-Haute-Provence (+0,8%). Ce dernier est ainsi le seul où la progression est plus rapide en 2023 qu'en 2022 : +2,1%, après +1,9%. À l'inverse, la croissance ralentit nettement dans le Vaucluse (+0,1%, après +0,8%), le Var (+0,6%, après +1,3%), les Alpes-Maritimes (+0,7%, après +2,1%) mais demeure soutenue dans les Bouches-du-Rhône (+1,1%, après +1,3%). Elle est atone dans les Hautes-Alpes (après +1,1%).

En France métropolitaine, l'emploi salarié se stabilise au 4° trimestre 2023 (après +0,2 %). L'emploi salarié privé diminue légèrement pour la première fois en trois ans. Tous secteurs confondus, le ralentissement de l'emploi en 2023 est encore plus marqué qu'en région : +0,5 % sur un an, après +1,4 %. Les effectifs s'accroissent de +0,4 % dans le secteur privé, contre +1,0 % dans le secteur public. L'intérim se contracte fortement sur un an (-6,7%), pénalisant la croissance de l'emploi salarié.

Des déclarations à l'embauche toujours en baisse

Au 4e trimestre 2023, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE, hors intérim) baisse sur un an (-3%). Le recul est plus marqué pour les CDD de plus d'un mois (-7%) et CDI (-7%). La baisse est plus contenue pour les CDD d'un mois ou moins (-1%), qui représentent près de sept embauches sur dix.

L'ensemble des secteurs sont touchés par ce repli et en premier lieu : Construction (-11%), Commerce (-7%), Industrie (-5%). Dans ce dernier, la baisse est particulièrement forte dans les Alpes-de-Haute-Provence (-21%). Dans la Construction, on observe une chute des DPAE dans les Alpes-Maritimes (-18%). Les embauches progressent toutefois au sein des établissements de 10 à 49 salariés (+8%), portées par une hausse de +18% des CDD d'un mois ou moins. À l'inverse, la dynamique est orientée à la baisse au sein des structures de moins de 10 salariés (-8%), plus de 250 salariés (-7%) et de 50 à 249 salariés (-4%).



La croissance de l'apprentissage en perte de vitesse

Fin décembre 2023, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte **71700 apprentis** dans les secteurs public et privé. Le rythme de croissance annuel ne cesse de s'atténuer (+5%, soit +3100, après +14% fin 2022) et se situe à des niveaux bien inférieurs à ceux observés depuis mi-2019.

En France métropolitaine, le nombre d'apprentis s'élève à 998 300. Sur un an, la progression ralentit au même rythme qu'en région : +5 %, soit +46 500, après +14 %.

Au niveau régional, la hausse du nombre d'apprentis explique environ 20 % des créations d'emploi salarié en 2023.

À l'échelon national, cette part s'élève à environ un tiers, une part équivalente à celle de 2022.

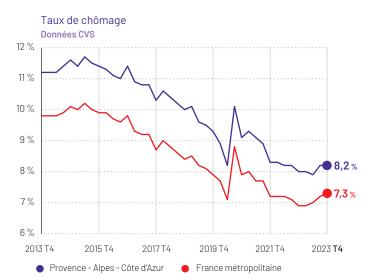
Un marché du travail en demi-teinte

Légère augmentation du taux chômage sur un an

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le taux de chômage localisé se stabilise au 4º trimestre 2023 (après + 0,3 point). Il s'établit ainsi à 8,2 % de la population active, soit 0,2 point au-dessus de son niveau de fin 2022, taux le plus bas jamais enregistré.

Sur un an, le taux de chômage ne varie presque pas dans les départements des Hautes-Alpes (6,6%), Alpes-Maritimes (7,2%), Alpes-de-Haute-Provence (8,2%) et Bouches-du-Rhône (8,7%). Il s'accroît légèrement (+0,2 point) dans le Var (7,4%). L'augmentation est très forte (+0,5 point) en Vaucluse, département déjà le plus touché par le chômage (9,9%).

En France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT est quasi-stable au $4^{\rm e}$ trimestre 2023 (+0,1 point, après +0,2 point) et s'établit à 7,3 % de la population active. Par rapport à son niveau historiquement bas du $4^{\rm e}$ trimestre 2022, il progresse de +0,4 point.



Note: données trimestrielles provisoires; estimation à +/-0,3 point près du niveau du taux de chômage national et de son évolution d'un trimestre à l'autre.

Source: Insee - Taux de chômage au sens du BIT (national) et taux de chômage localisé (régional).

Avertissement: au 2° trimestre 2020, avec le confinement général de la population, un grand nombre de personnes basculent temporairement vers l'inactivité, faute notamment de pouvoir réaliser des recherches actives d'emploi dans les conditions habituelles. Le taux de chômage recule alors « en trompe-l'œil » malgré une chute inédite de l'emploi. Au 3° trimestre, le retour à un comportement plus habituel de recherche et un niveau d'emploi encore déprimé conduisent à un fort rebond du taux de chômage. Au 4° trimestre, le taux se replie de nouveau, sous l'effet conjoint de la poursuite du rebond de l'emploi et de la légère baisse du taux d'activité liée au deuxième confinement. Depuis début 2021, si l'on excepte la forte baisse de fin 2021, la stabilité prévaut, résultat de mécanismes traditionnels d'évolution du taux d'emploi et de la population active.



La demande d'emploi repart à la hausse

Au 4° trimestre 2023, la région compte en moyenne 452 300 demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de France Travail en catégories A, B, C(tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite ou sans activité). Ce nombre, qui ne cessait de baisser depuis mi-2021, repart à la hausse fin 2023 (+1,4 %, soit +6 300 demandeurs d'emploi, après une stabilité). Sur un an, la demande d'emploi s'élève très légèrement : +0,1 %, après un net repli en 2022 (-4,6 %).

Fin 2023, l'augmentation trimestrielle est moins marquée pour les femmes (+1,1%, après -0,3%) que pour les hommes (+1,7%, après +0,3%). Sur un an, la demande d'emploi féminine continue de décroître (-0,7%, après -4,1% fin 2022) alors que la masculine progresse (+1,0%, après -5,1%).

Les jeunes de moins de 25 ans sont les plus touchés par la hausse de la demande d'emploi. Leur nombre, qui avait déjà rebondi au 3° trimestre 2023, progresse fortement en fin d'année : +3,1%, après +1,9%. En rythme annuel, c'est la seule tranche d'âge qui s'élève : +4,1%, après -4,6% fin 2022. Les 50 ans ou plus sont aussi concernés désormais : leur demande d'emploi augmente au 4° trimestre 2023, après neuf trimestres consécutifs de diminution (+1,3%, après -0,6%). En revanche, leur nombre continue de baisser sur un an (-1,2%, après -4,1%).

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) rebondit fin 2023 (+1,8 %, après -0,4 %), après deux ans et demi de repli ininterrompu. Sur un an, le recul s'atténue franchement (-1,8 %, après -14,5 %). Leur part dans l'ensemble des demandeurs d'emploi en catégories A, B, C fléchit encore sur un an et atteint 41,8 % fin 2023 (-0,8 point, après -4,9 points). Excepté au $2^{\rm e}$ trimestre 2023, le nombre d'inscrits depuis moins d'un an progresse quant à lui chaque trimestre depuis mi-2022 (+1,1 %, après +0,3 %). Sur un an néanmoins, la hausse se modère (+1,6 %, après +4,3 %).

Fin 2023, la demande d'emploi s'accroît en rythme trimestriel dans tous les départements de la région : de $+0.7\,\%$ dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes, à $+2.2\,\%$ dans le Var. Si le nombre d'inscrits repart à la hausse sur un an dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Var et le Vaucluse, il poursuit sa baisse dans les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes et les Bouches-du-Rhône.

Baisse annuelle des retours à l'emploi ce trimestre

Au cours du $4^{\rm e}$ trimestre 2023, près de 81 800 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A et B ont accédé à un emploi d'un mois ou plus, soit une baisse de $-3.7\,\%$ par rapport au $4^{\rm e}$ trimestre 2022.

Si l'ensemble des départements connaît une baisse annuelle du volume des reprises d'emploi, la baisse est la plus marquée dans les Hautes-Alpes (-6,3 %), suivent le Var (-4,8 %), les

Taux de chômage à **8,2** %, stable ce trimestre

Les seniors désormais aussi concernés par la hausse de la demande d'emploi

81800 reprises d'emploi d'une durée d'un mois ou plus ce trimestre Bouches-du-Rhône (-4,4%), les Alpes-Maritimes (-2,1%), les Alpes-de-Haute-Provence (-1,8%), et le Vaucluse (-1,6%).

La part des demandeurs d'emploi en situation de RSA (DRSA) avec une reprise d'emploi représente 9 % de l'ensemble des retours à l'emploi ; ce public représente 16 % inscrits en catégories A et B (13 % des catégories A, B, C). Les Bouches-du-Rhône comptent une part plus importante de DRSA avec reprise d'emploi que la région (11 % contre 9 %).

L'indicateur conjoncturel de durée au chômage (ICDC) se dégrade au cours du 4° trimestre 2023

Avec une conjoncture économique maintenue telle qu'elle s'établit au 4° trimestre 2023, un demandeur d'emploi de la région resterait, en

moyenne, inscrit consécutivement environ 11 mois et une semaine (339 jours) sur les listes de France Travail. À la légère amélioration de cet indicateur observée au 3° trimestre 2022 et au 1° trimestre 2023, fait suite une période de dégradation de l'ICDC régional durant toute l'année 2023 (+35 jours). Cette hausse annuelle de l'indicateur concerne la totalité des publics : la plus forte augmentation concerne les seniors (505 jours ; +62 jours) et plus particulièrement les femmes seniors (510 jours ; +65 jours).

Au cours de l'année 2023, tous les secteurs sont concernés par une hausse de leur ICDC. Les indicateurs qui ont les plus fortes détériorations sont ceux des secteurs de l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs, animation, de l'agriculture, pêche, espaces naturels, espaces verts, soins aux animaux et des arts, façonnage d'ouvrages d'art. Les secteurs qui se dégradent le moins sont ceux de l'installation, maintenance et du transport, logistique. Les ICDC des départements de la région sont tous en hausse sur un an, et celui du Vaucluse (401 jours) subit le plus fort dommage (+ 2 mois).

Concernant les DRSA, l'ICDC pour la région est de 322 jours. Ceux des départements sont, par ordre croissant, les Alpes-Maritimes (280 jours), le Var (293 jours), les Hautes-Alpes (299 jours), les Bouches-du-Rhône (331 jours), les Alpes-de-Haute-Provence (367 jours) et le Vaucluse (400 jours). Tous ces indicateurs se dégradent sur une année, excepté celui des Alpes-Maritimes qui stagne. Ainsi, L'ICDC des demandeurs d'emploi en situation de RSA est inférieur à celui des tous publics. Avec la mise en place de France Travail et l'inscription obligatoire de ce public pour bénéficier du RSA, cela devrait allonger mécaniquement ce délai.

L'ICDC est un indicateur conjoncturel proposé par France Travail dans le but de synthétiser l'incidence de la conjoncture économique sur l'état du marché du travail, et les opportunités qu'il offre pour trouver un emploi. Il reproduit le calcul de l'espérance de vie d'une population en évaluant la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui connaîtraient durant toute la période de chômage les mêmes conditions sur le marché du travail que celles du trimestre considéré.

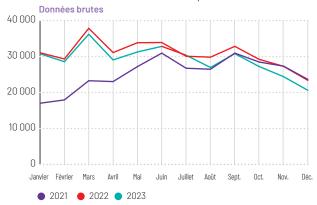
Un volume d'offres d'emploi diffusées par France Travail inférieur à 2022

Après une année 2022 où les volumes d'offres ont atteint des records historiques, les offres d'emploi diffusées par France Travail en 2023 sont en léger recul (-2,1%). Les offres collectées par l'opérateur France Travail diminuent de -5,6 % sur un an. On observe une baisse annuelle du nombre d'offres collectées sur l'ensemble des départements de la région, à l'exception des Alpes-de-Haute-Provence. La tendance est plus contenue dans les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes.

Les secteurs Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale, Hébergement-restauration et Commerce-réparation d'automobiles et de motocycles, dont le poids est significatif en région, affichent respectivement une baisse de -5%, -9% et -21%. Les Activités scientifiques et techniques -services administratifs (42 % des offres) sont en progression sur un an (+4 %).

Plus précisément, les sous-secteurs de l'administration publique générale et de l'intérim enregistrent depuis plusieurs mois des augmentations du nombre d'offres d'emploi collectées par France Travail. Cette amélioration est visible aussi au sein des activités de sécurité privée. En revanche, les branches de la restauration voient leurs offres d'emploi se dégrader. Le secteur des aides à domicile, premier pourvoyeur d'offres d'emploi hors activités d'intérim, connait une chute de – 15 %.

Évolution du volume mensuel d'offres déposées à France Travail en Provence - Alpes - Côte d'Azur



Source: France Travail - STMAT Offres.

Sur l'année 2023, le nombre d'offres d'emploi collectées par France Travail baisse pour la plupart des grands domaines de métiers, notamment pour ceux des services à la personne et à la collectivité, du commerce, vente et grande distribution et de l'hôtellerie-restauration, tourisme, loisirs qui représentent conjointement un peu moins de la moitié des offres. La tendance est à la stabilité au sein des domaines construction, bâtiment et travaux publics, support à l'entreprise, installation et maintenance. En revanche, l'offre d'emploi est orientée à la hausse dans l'industrie, l'installation et maintenance, l'agriculture.

Zoom sur le marché du travail

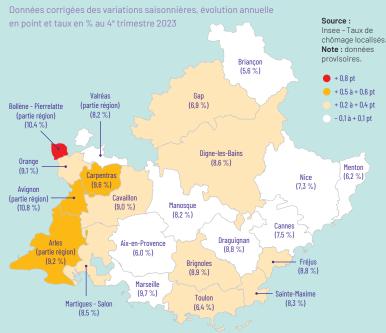
Le taux de chômage s'élève ou se stabilise dans toutes les zones d'emploi de la région

Le taux de chômage s'élève entre +0.2 et +0.4 point sur un an dans les zones d'emploi de Toulon (6.4%), Gap (6.9%), Sainte-Maxime (8.3%), Martigues - Salon (8.5%), Digne-les-Bains (8.6%), Fréjus (8.8%), Brignoles (8.9%), Cavaillon (9.0%) et Orange (9.1%).

La hausse est plus importante (entre +0.5 et +0.6 point) dans celles d'Arles (partie région, 9.2 %), de Carpentras (9.6 %) et d'Avignon (partie région, 10.8 %) et encore plus marquée (+0.8 point) dans celle de Bollène - Pierrelatte (partie région, 10.4 %).

Dans les autres territoires, la stabilité prévaut.

Évolution du taux de chômage par zone d'emploi de Provence-Alpes-Côte d'Azur entre le 4° trimestre 2022 et le 4° trimestre 2023



Provence – Alpes – Côte d'Azur : 8,2 % (+0,2 pt) France métropolitaine : 7,3 % (+0,4 pt)

Situation sociale

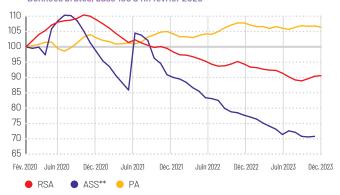
Le nombre de bénéficiaires du RSA poursuit sa baisse

Au 4º trimestre 2023, le nombre de foyers bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA) continue de diminuer en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,1% sur un an, soit -6200 foyers bénéficiaires, après -5,1% en 2022) pour atteindre 145000. Deux fois plus rapide qu'en France métropolitaine (-1,9%), ce recul concerne tous les départements de la région, particulièrement les Alpes-Maritimes et les Hautes-Alpes (respectivement -6.0% et -5.5%).

Depuis l'arrêt des mesures de prolongation à l'assurance chômage mi-2021 qui avait conduit à une forte remontée du nombre de bénéficiaires de l'Allocation spécifique de solidarité (ASS) en juillet, les effectifs ne cessent de diminuer. Fin novembre 2023, ils s'établissent à 19700 (-9,7 % sur un an). Cette baisse, observée dans tous les départements, est similaire au niveau national.

Parallèlement, le nombre de bénéficiaires de la Prime d'activité (PA) diminue au 4° trimestre 2023 pour la première fois depuis le 2^e trimestre 2021 (-1,3 % sur un an, après +2,6 % en 2022, contre -4,8 % en France métropolitaine) et s'établit à 387600. Tous les départements sont concernés sauf les Bouches-du-Rhône où les effectifs sont quasi-stables (+0,2%).

Évolution du nombre de bénéficiaires* des principales prestations sociales en Provence - Alpes - Côte d'Azur Données brutes, base 100 à fin février 2020



- * Pour le RSA et la PA, la notion de bénéficiaires renvoie à celle de foyer et non d'individu. Pour l'ASS, elle renvoie à l'individu qui perçoit l'allocation.
- ** Données à fin novembre

Note: données provisoires

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA; France Travail, FNA - Traitements : Drees

Indicateurs complémentaires

Une économie régionale résistante sur fond d'incertitudes

Selon la Banque de France, l'économie régionale a maintenu en 2023 une tendance haussière des chiffres d'affaires dans tous ses secteurs qui doit cependant être nuancée par le contexte inflationniste. Au cours de cet exercice, la rentabilité des entreprises est globalement préservée. Malgré une dégradation des carnets de commandes en fin d'année, les chiffres d'affaires sont en croissance en raison du soutien des exportations et d'un effet prix toujours important.

Dans l'industrie, les secteurs de l'équipement électrique et de la fabrication de produits informatiques ont joué un rôle moteur. La situation de l'emploi s'est de nouveau améliorée et le recours à l'intérim s'est réduit. Les difficultés de recrutement demeurent mais à un niveau plus faible que par le passé. L'investissement a marqué une pause dans les secteurs actifs les années précédentes (agro-alimentaire et autres produits industriels).

Les chiffres d'affaires des services marchands ont progressé grâce à des hausses tarifaires pour l'essentiel. Celles-ci sont venues compenser la hausse des charges d'exploitation

(énergie et revalorisations salariales), parfois au détriment de la profitabilité des entreprises. Le secteur de l'information communication s'est montré particulièrement dynamique.

Après prise en compte des coûts de production, la croissance de l'activité reste tout juste positive dans la construction. Le durcissement règlementaire et la normalisation des conditions de financement ont limité les mises en chantier dans le gros œuvre. Le second œuvre et les travaux publics se sont mieux tenus. Le secteur voit sa rentabilité et ses capacités d'investissement plutôt maintenues.

À court terme, l'activité évoluerait positivement mais la visibilité à moyen terme reste limitée, notamment dans les secteurs qui ont porté l'exercice 2023 (équipements électriques et électroniques, information-communication, travaux publics).

$\label{lem:Retrouvez} Retrouvez \ toutes \ nos \ ressources \ sur: \\ \textbf{www.observation-partenariale-conjoncture.org}$





NOTES DE CONJONCTURE

À télécharger



► Insee conjoncture Provence - Alpes - Côte d'Azur mars 2024



► La note de conjoncture de la Dreets Provence – Alpes – Côte d'Azur mars 2024



Point de conjoncture France Travail, avril 2024



► La conjoncture en Provence – Alpes – Côte d'Azur Banque de France, mars 2024



Stat'UR Provence – Alpes – Côte d'Azur Urssaf, mars 2024

Observation Partenariale de la Conjoncture

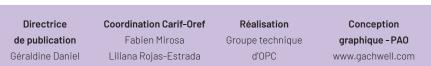
Mis en place en mars 2009 pour observer et anticiper les effets de la crise en Provence – Alpes – Côte d'Azur dans les domaines de l'économie, de l'emploi et sur le marché du travail, le dispositif « Observation Partenariale de la Conjoncture » (OPC) est un réseau d'experts de la conjoncture régionale animé par le Carif-Oref et constitué de la Région, la Dreets, France Travail, l'Insee, la Banque de France et l'Urssaf.

Ce réseau a pour vocation d'élaborer des diagnostics conjoncturels partagés en confrontant les données et les analyses. Il s'agit également d'un lieu d'échanges – ouvert aux acteurs de l'observation en région – sur les statistiques conjoncturelles comme sur les aspects méthodologiques, et de construction de connaissances partenariales et multithématiques.

Par le caractère opérationnel de ses productions, OPC a également pour objectif de répondre aux besoins des décideurs en éclairant les évolutions économiques de court et moyen termes en région et dans les territoires infrarégionaux.

OPC c'est chaque trimestre :

- Une concertation des experts.
- Une séance plénière ouverte au public.
- Une diffusion du Communiqué.
- Une actualisation de la veille.



Rédaction finalisée le 17 avril 2024















